

Autorisation Parentale

Je soussigné(e), Mme, M... .. ,

tuteur légal de l'enfant

autorise Mme, M..... ,

à prendre en charge mon enfant le/...../....., à la fin du stage.

Fait pour valoir ce que de droit.

le/...../....., à

Signature



US SAINTES HANDBALL
1965

Règlement intérieur et conditions générales de vente

Conditions générales de fréquentation des stages US SAINTES HANDBALL ACADEMY

L'inscription et la fréquentation des séjours impliquent que les bénéficiaires s'engagent à respecter les dispositions du présent règlement.

Toute personne participante au stage est censée avoir lu, daté et signé ce document. Chaque participant doit être licencié à la Fédération Française de Handball avec une licence compétitive sur la saison 2023-2024.

Responsabilités de l'organisateur des stages US SAINTES HANDBALL ACADEMY

Les stagiaires sont sous la responsabilité de l'US Saintes Handball academy dès leur arrivée au centre (après départ de leur accompagnant) et jusqu'à leur départ du site avec leurs parents (ou tout autre personne désignée par leurs responsables légaux).

Pour les stagiaires ayant l'option transport, la responsabilité débute lors de la montée dans la navette au départ de la gare (ou aéroport) jusqu'à la descente de la navette lors du retour à la gare.

Assurances des stagiaires

L'assurance de l'US Saintes Handball couvre les responsabilités civiles des organisateurs et des personnes assurant l'encadrement. L'assurance ne couvre pas les vols, dégradations, bris d'objets personnels, malveillance. Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier et individuelle d'accident.

Modifications de programme

La direction du stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

Renvoi d'un stagiaire

Le participant au séjour devra se conformer aux règles de vie en collectivité. Si son comportement devait porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, il pourrait être exclu sans que cela donne lieu à remboursement du séjour. Dans ce cas, les frais occasionnés par le rapatriement seront intégralement à la charge de la famille.

Inscription

Les inscriptions sont effectuées en ligne sur le site <http://us-saintes-handball.fr>

La fiche sanitaire et ce règlement intérieur doivent être signés et scannés lors de l'inscription. Celle-ci est validée à réception du règlement au moment de l'inscription en ligne et sous réserve que le dossier soit complet. Sans ces éléments, la réservation ne sera pas valide. Dès réception, l'US Saintes Handball envoie une confirmation d'inscription.

Paiement

Le règlement en ligne est à privilégier mais nous acceptons les règlements par **chèques bancaires** (à l'ordre de l'US Saintes Handball). Possibilité de paiement en plusieurs fois (4 fois maximums) en indiquant le mois d'encaissement derrière le chèque bancaire.

Désistement et remboursement

Annulation d'un stage confirmé :

Plus de 30 jours avant le 1 ^{er} jour du stage	L'ensemble du séjour est remboursé sauf frais de dossier et de personnel (100€) et d'adhésion à l'association.
Moins de 30 jours avant le 1 ^{er} jour du stage	L'ensemble du séjour n'est pas remboursé
Pour raison médicale , joindre certificat médical	L'ensemble du séjour est remboursé sauf frais de Dossier et de personnel (100€) et d'adhésion à l'association.

L'US Saintes Handball se réserve seul le droit d'annuler un stage et ce sans préavis, avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage.

Arrêt en cours du stage et remboursement de séjour

Seuls les arrêts pour raisons médicales permettront un remboursement basé sur le prix du séjour restant dû, déduit des sommes engagées. Les frais de dossier et de personnel (100€) et d'adhésion à l'association ne seront pas remboursés.

Déclaration de séjour

Nos séjours sont déclarés à Direction Départementale de la Cohésion Sociale DDCS. Ils répondent aux obligations réglementaires de qualités et à la sécurité des installations et de qualification de l'encadrement.

Autorisation des représentants légaux

Les parents ou tuteurs légaux à la signature de ce règlement, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent aux responsables du stage de prendre toutes les mesures d'urgences concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aigue, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Fait à Le

Signature (lu et approuvé)



AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur, Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, des photos de la vie en groupe seront prises. Afin que votre enfant puisse conserver de merveilleux souvenirs de ses vacances partagées, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : Représentant/e
légal de l'enfant : Demeurant
:.....
..... Inscrit/e sur le
séjour
du..... au.....

autorise - n'autorise pas (rayer la mention inutile)

L'équipe d'animation du séjour et l'organisateur US Saintes Handball à utiliser dans le cadre des centres de vacances, Océan Handball Academy :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet).

Fait à Signature du représentant légal

Le